

COMMUNE D'AUTRECHE

CONSEIL MUNICIPAL - COMPTE RENDU

Séance du 18 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-et-un août à 17 h, le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 septembre 2020, s'est réuni à la mairie annexe, sous la Présidence de Madame Jocelyne DEFEINGS, Maire.

Conseillers présents : Jocelyne DEFEINGS, Alban LI-WOUNG-KI, Isabelle DUBOURG, Patrice DUBOURG, Laëtitia GOMINET, Loïc VERWAERDE, Véronique MORINEAU Jacqueline DURAND, Philippe PEAN, Audrey GENAY-GUIONNIERE, Josette BRETON.

Absents excusés : /

Pouvoirs : /

Le conseil municipal a élu comme secrétaire de séance : Alban LI-WOUNG-KI

1 - Approbation du précédent conseil

Madame Jocelyne DEFEINGS, Maire, donne lecture du compte rendu de la précédente réunion.

Après délibération, le conseil municipal approuve ce compte rendu à l'unanimité.

2 - Location de photocopieur

Madame le Maire informe le conseil municipal la nécessité de transférer le photocopieur de la mairie à l'école et d'en commander un neuf pour la mairie, en location.

Après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer la commande pour la location d'un photocopieur neuf pour la mairie à l'unanimité.

3 - Réfection de voiries

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des réfections de voirie ; toutefois elle n'a pas tous les devis et demande que ce point soit ajourné et reporté.

18 H 30 : arrivée de Mme Gomet

4 - Colis ou repas pour personnes âgées

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est souhaitable de perpétuer pour les personnes âgées de plus de 70 ans l'octroi d'un colis ; Toutefois, ces personnes seront sollicitées pour qu'elle fasse le choix entre un colis de produits locaux ou un repas dans le restaurant de la réserve, pour un montant équivalent.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise la commission à contacter les administrés de + de 70 ans pour les interroger sur leur choix quant à un colis ou un repas pris au restaurant de la réserve de Beaumarchais, pour une valeur de 25 à 30 euros par personne, et à acheter les colis ou régler les repas au restaurant, les frais seront mandatés au compte 6232.

5 - Changement d'une pompe au château d'eau

Madame le Maire informe le conseil municipal que pendant les travaux du château d'eau, il faudra

- soit mettre un système pour alimenter la commune avec un coût d'environ 50 000 €,
- soit modifier les installations de pompages, les pompes sont anciennes et risquent d'être défectueuses car elles seront très sollicitées ; le coût pour le changement d'une pompe est de 13 990 € HT et pour le changement de 2 pompes : 20 334 € HT

M. Li-Woung-Ki soumet l'idée d'un bouclage avec une autre commune

La décision est ajournée.

6 - Commission des élections

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu, comme après chaque élection municipale de revoir la constitution de la commission des élections qui doit être composée pour notre commune de 3 membres :

- 1 membre du conseil municipal pris dans l'ordre du tableau, en dehors du maire et des adjoints,
- 1 électeur de la commune, désigné par le préfet : la municipalité désigne 3 personnes (anciens agents de Préfecture, fonctionnaires retraités de l'éducation nationale, de l'état, organismes consulaires) et le Préfet en retient un.
- 1 électeur désigné par le Tribunal de Grande Instance qui est M. SCHWOERER Roland

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité nomme :

- Mme Laetitia GOMINET, membre du conseil municipal pris dans l'ordre du tableau,

et désigne pour électeur à désigner par le Préfet :

- Anne-Valérie KNEIP,
- Emilie CORBIN
- Véronique ANGRAND

7 - Limitation du tonnage sur le VC 4, route de Fleuray

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de préserver la voirie de la voie communale n° 4, route de Fleuray, en accord avec M. le Maire de CANGEY ;

il serait nécessaire d'interdire le passage aux véhicules de plus de 12 T sauf pour les véhicules de secours, de sécurité, d'incendie, d'entretien de la voirie, de desserte des habitations pour le fuel, le gaz, et de service des ordures ménagères.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à prendre un arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 12 Tonnes sur la voie communale n° 4, route de Fleuray sauf pour les véhicules de secours, de sécurité, d'incendie, d'entretien de la voirie, de desserte des habitations pour le fuel, le gaz, et de service des ordures ménagères.

8 - Questions diverses

- * modification planning personnel :

Après avoir entendu plusieurs personnels de la commune, Madame le Maire informe le conseil municipal de la révision des plannings.

- * fêtes de Noël : arbre de Noël, illuminations, :

L'agent de l'accueil périscolaire fera les décorations à l'accueil périscolaire

* enquête publique PLUi : L'enquête publique concernant le PLUi a commencé le 14 septembre et prendra fin le 16 octobre, elle est visible en mairie aux horaires d'ouverture.

Le commissaire enquêteur était présent le jeudi 17 septembre à Autrèche mais peut aussi recevoir dans une autre commune ou à la communauté de communes.

* gaz de ville : devant le manque d'information et la complexité de la convention signée par l'ancienne municipalité, il est décidé de mener une petite enquête pour connaître le nombre de foyers intéressés par ce combustible

* panneaux affichage : une réflexion est menée pour la réorganisation des panneaux d'affichage ; l'hypothèse d'un panneau digital est à voir avec une subvention de la région ; La pose de panneaux dans les hameaux est à voir.

* déplacement des containers : ces derniers qui se trouvent maintenant rue du 11 novembre pose des problèmes de bruit ; des dépôts sont faits à toute heure, aussi bien le jour comme la nuit. L'entrée de l'ancien camping, côté étang semble plus appropriée.

* la poubelle devant la mairie a été enlevée elle était presque hors d'usage, 2 autres seront achetées.

- * des supports et sacs pour déjections canines sont prévus.

* compte-rendu des réunions SCOT, Pays Loire Touraine et syndicat du bassin de la cisse
M. Li-Woung-Ki fait une synthèse de ses dernières réunions.

* produits sanitaires pour l'école : Mme Audrey Guionnière signale qu'il convient de faire des achats de matériels ; un devis concernant la fourniture est remis et approuvé par le conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.